

Aide à l'explicitation et retour réflexif

Pierre Vermersch

(Article publié dans *Education Permanente*, 2004, 160,71-80, numéro spécial "Analyse des Pratiques")

1. L'usage du retour réflexif

Dans de nombreux domaines professionnels se sont mis en place des temps de debriefing, que ce soit après un travail au simulateur (EDF, RTE, RATP, Airbus, DCN, Marine Marchande etc.) ou un entraînement réel (sportifs, militaires, retour de mission ou d'expédition). Pour d'autres domaines professionnels des séances régulières d'analyse de pratique pour tous les professionnels de la relation, des activités de supervision pour les professionnels engagés dans des activités personnellement impliquantes, du coaching pour les managers et les postes de responsabilité. Dans une autre perspective, après avoir envoyés des formés en stage, il est apparu nécessaire d'aider ceux qui avaient pourtant vécu ce stage à s'approprier ce qu'ils en tiraient et même à prendre conscience de ce qu'ils avaient fait durant cette période. À côté de toutes ces activités centrées sur l'aide au professionnels pour les perfectionner, analyser leurs erreurs, prendre conscience de ses ressources, se confirmer dans son identité professionnelle, on a aussi des buts de recherche qui visent à prendre connaissance du travail effectif (par opposition au travail prescrit) effectué par le professionnel, pour des objectifs ergonomiques, d'organisation du travail, ou de modélisation des compétences. Un autre objectif apparaît beaucoup depuis quelques années, il concerne la capitalisation des connaissances des opérateurs experts partant à la retraite ou des métiers qui peuvent momentanément disparaître alors qu'une somme d'expérience s'est constituée, comme c'est le cas à propos par exemple de la construction des centrales nucléaires.

On a donc deux directions d'aide à la prise de conscience, la première est centrée sur le professionnel pour lui-même, la médiation vise d'abord à lui profiter ; la seconde est centrée sur les buts du chercheur et vise à collecter des données, le professionnel est alors principalement pour lui un informateur.

Toutes ces activités pointent vers un processus identique qu'une personne seule peut difficilement remplir : prendre conscience de son vécu passé pour le reconnaître, se l'approprier, s'en servir comme base de connaissance pour perfectionner ses gestes professionnels. Le fait de vivre une situation, nous en donne la familiarité, nous forme

de façon implicite par le fait même d'y avoir été impliqué, mais ce qui est familier et que l'on sait faire n'est pas pour autant connu. Si connaître au sens fort est le fait de pouvoir conceptualiser et de manière générale verbaliser alors nous savons faire beaucoup plus de choses que ce que nous "connaissons". C'est-à-dire que ce que nous vivons appartient largement à un mode de conscience que l'on peut nommer avec Husserl "conscience pré réfléchie" ou conscience directe (Vermersch 2000)² et, "connaître" appartient à la "conscience réfléchie". Pour passer de l'une à l'autre, se situe l'activité cognitive de "prise de conscience". Cette conscientisation n'est pas automatique, elle demande un effort, un travail cognitif particulier qui occupera un temps dédié, pris sur le temps de production et/ou de formation. Mais surtout, elle est difficile à pratiquer seul, car il est malaisé d'être à la fois celui qui se guide dans la description du vécu et celui qui formule cette description. De ce fait elle demande un dispositif, c'est-à-dire sur le plan matériel à la fois un lieu et un horaire dédié, mais aussi une médiation assurée par la présence active d'un chercheur, d'un formateur, d'un animateur, d'un superviseur ou d'un coach qui facilite les conditions de la prise de conscience et en assure le guidage. Cette médiation reposant elle-même sur la maîtrise d'un dispositif d'intervention et une technique d'entretien l'efficacité.

Une autre manière de décrire ce passage produisant de la prise de conscience est de caractériser comme un passage de l'implicite du vécu à l'explicite de la conscience réfléchie. L'implicite que l'on cherchera à mettre à jour avec les techniques d'aide à l'explicitation sera principalement ce qui dans notre vécu est naturellement pré réfléchi. L'entretien d'explicitation est une technique non inductive d'aide à la prise de conscience.

Dans le texte qui suit, je ne vais pas distinguer les différents usages que j'ai indiqué au départ, mais montrer que dans tous les cas, l'aide à la prise de conscience se heurte à des problèmes d'autant plus difficiles à résoudre qu'ils sont invisibles. Ma contribution prendra une allure principalement théorique, alors que cette théorie n'est là que pour éclairer une pratique efficace qui s'est d'abord développée sous l'intitulé "Entretien d'explicitation" (Vermersch 1994, 2003), puis dans le cadre

d'un atelier de pratique phénoménologique co-animé avec F. Varela et N. Depraz comme instrument d'auto-explicitation pour des groupes de chercheurs travaillant dans un point de vue en première et seconde personne. Je présenterai d'abord la distinction entre conscience pré réfléchie et conscience réfléchie, puis les obstacles à surmonter pour pouvoir aider à la prise de conscience, et enfin j'indiquerai quelques outils qui permettent de le faire.

2. Conscience pré réfléchie et conscience réfléchie.

La théorie de la conscience issue des travaux du philosophe Husserl³, distingue dans chaque moment vécu ce dont nous avons conscience sur le mode pré réfléchi, c'est-à-dire ce qui est simplement vécu, et ce qui est sur le mode réfléchi c'est-à-dire encore qui fait l'objet d'une conscience expresse. Autrement dit, à chaque moment de notre vie, nous avons conscience de ce vers quoi nous sommes tournés, vers ce qui est source d'intérêt pour nous, mais nous n'avons pas nécessairement dans le même temps la conscience d'avoir conscience de ce qui nous intéresse. Ainsi, je perçois un spectacle, je lis une notice technique, ce faisant j'ai conscience du spectacle, du contenu de la notice, mais je n'ai pas au même moment conscience d'avoir conscience du spectacle ou de la notice. Je n'ai donc pas, au moment où je perçois, conscience de comment je perçois (l'acte de percevoir), mais principalement de ce que je perçois (le contenu de ce que je perçois). Prendre conscience de ce dont j'ai conscience (avoir la conscience réfléchie de ce dont j'ai la conscience directe ou en acte –synonyme de la conscience pré réfléchie-) se fait la plupart du temps rétrospectivement. Je ne découvre qu'après coup, en prenant le temps de me rapporter au moment passé correspondant, que j'étais conscient de tel ou tel aspect du spectacle, et même que j'en étais conscient de telle et telle manière. Par exemple, je suis ému par ce qu'un collègue vient de me dire, et juste après le début de cette émotion ou beaucoup plus tard j'accède la conscience réfléchie du fait que je suis ému, alors qu'auparavant j'étais simplement dans le vécu de l'émotion. Il est clair que nous n'avons pas besoin pour vivre, et même pour effectuer des activités complexes et expertes, d'avoir une conscience réfléchie de chaque moment vécu. Et c'est tout à fait fonctionnel de ne pas être encombré en permanence d'une vigilance qui exigerait de nous que chaque instant soit sous le regard de la conscience réfléchie. Cependant pour pouvoir décrire ce que nous faisons, pour l'analyser, pour le connaître, il nous faut le conduire à la conscience

réfléchie. Ce qu'il n'est pas spontanément. Dans la mesure où cette opération cognitive de prise de conscience, ou comme la nomme Piaget de "réfléchissement"⁴ ne se réalise pas automatiquement, il faut la provoquer, l'accompagner, la solliciter. Et là des obstacles apparaissent, qu'il faut dépasser par l'acquisition de différentes techniques d'entretien.

En fait subjectivement, n'existe sur le mode du connu, au sens de disponible pour y penser, que ce qui est déjà réflexivement conscient. En conséquence, tout ce qui est encore seulement pré réfléchi est comme absent de ma connaissance, comme si je ne le connaissais pas faute de l'avoir reconnu. Ce n'est pas gênant pour agir, et même de manière efficace. En revanche pour produire une description détaillée de ce que j'ai fait ce qui n'est encore que pré réfléchi est comme inconnu, absent.

C'est le premier obstacle à dépasser, ce que j'ai vécu ne se redonne pas à moi spontanément dans le détail.

Le mot détail est important, parce que si l'on me demande ce que je fais en ce moment, il n'y a aucune difficulté à dire que je tape sur le clavier de l'ordinateur et que j'écris un article. J'ai la conscience réfléchie de mon activité globale et de mes buts. En revanche si l'on me demande de décrire les fils conducteurs qui me guident dans l'écriture de ce passage, ou si l'on me demande de décrire les activités motrices des doigts, ou les endroits où mon regard se posait, spontanément, cela va me demander l'effort de m'y rapporter et peut paraître inaccessible. Je sais que j'ai fait tout cela, mais cela ne se redonne pas immédiatement dans le détail et même souvent je n'ai pas la croyance que je puisse le retrouver. Seul, j'abandonnerais assez rapidement la tentative de retrouver les détails de mon activité juste passée, cela me paraîtrait une tâche impossible en l'absence d'un enregistrement vidéo qui me servirait de prothèse mnémorique⁵. C'est le second obstacle à dépasser, la croyance que nous ne retrouverons pas le détail de nos activités passées. S'il est clair qu'il ne faut pas se priver des traces et des observables enregistrés dont on peut disposer pour étudier une activité, il est non moins important de considérer que si nous n'en possédons pas nous pouvons travailler avec la mémoire.

Dans cette perspective, la prise de conscience, suppose la remémoration puisqu'elle se situe toujours a posteriori de l'activité étudiée. Toute notre vie, toute notre subjectivité est sous-tendue par la possibilité de se rapporter à son propre passé de façon relativement satisfaisante, quoique impar-

faite. Les psychologues connaissent bien les données sur la mémoire, les courbes de performances du rappel et de la reconnaissance de matériaux expérimentaux, comme des listes de mots. Mais ces résultats sur la mémoire ont pendant près d'un siècle laissé de côté les mécanismes mnémotiques que nous mettons en jeu sans cesse à chaque moment de notre vie de manière automatique et passive. Ce n'est que depuis quinze ans que l'on a (re) découvert la mémoire implicite (Roediger and Craik 1989; Reder 1996). C'est-à-dire le mode de mémorisation qui fonctionne sans que l'on ait le projet d'apprendre, et le mode de rappel qui opère sans qu'on ait le projet de se souvenir. En revanche, depuis plus d'un siècle Husserl (Husserl 1964, 1905) avait attiré notre attention sur le fait que chaque moment vécu s'accompagne d'une trace, d'une conservation passive qui perdure et qu'il nomme rétention. Cette rétention perdure de manière vivace pendant quelque temps (la queue rétentionnelle) puis semble disparaître, s'éloigner, s'assombrir comme si elle n'était plus disponible cf. dans (Vermersch 2004c; Vermersch 2004b) la présentation des travaux de Husserl sur ces points. En fait, chaque phase de vécu engendre en permanence de nouvelles rétentions, et si ces rétentions ne sont pas mobilisées par un acte, comme de suivre la conversation, comprendre ce que je viens de lire pour lire la suite, elles disparaissent de manière tout aussi passive. Tout au plus, peut-on rétrospectivement s'apercevoir que dans les minutes qui suivent elles sont facilement disponibles, puis progressivement leur mobilisation demande un effort particulier supplémentaire pour qu'il y ait éveil, puis enfin quand un délai plus long s'est accompli, nous sommes d'abord confrontés à la croyance que nous ne pouvons plus nous en souvenir, ce qui n'en facilite pas l'éveil. Mais dans le principe cet éveil des rétentions est toujours possible. Il faut comprendre cette "mémoire" rétentionnelle non comme un mode d'enregistrement intégral comme le fait un magnétophone pour le son, mais comme la conservation de tout ce qui m'a "affecté". Ce dernier mot "affecté" est d'origine philosophique, il est utile mais ambigu. Ici, il désigne non pas l'émotion (comme dans "affection"), mais le fait de toute modification qui se produit en moi, sur moi, sous l'influence des stimuli externes ou internes. Il y a rétention de ce qui a eu un effet sur moi (de ce qui m'a affecté), et ce de manière continue et passive. Je n'ai pas besoin de faire un acte volontaire pour que l'opération rétentionnelle se fasse, en ce sens elle est continue, puisqu'elle se produit sans que j'ai besoin de m'en occuper. Cer-

tes, ces rétentions seront plus vives, et plus tard seront plus facilement éveillées pour amorcer des souvenirs, si elles correspondent à des aspects de mon expérience qui sont motivants et source d'intérêt. Chaque moment vécu est rétionné de manière passive. Si cela n'était pas le cas, chaque nouvelle phase de vécu serait comme une expérience nouvelle sans référence au juste passé ou au passé plus lointain. Nous ne pourrions ni suivre une conversation, ni nous rappeler de qui nous sommes d'un instant sur l'autre. Ce que je souhaite souligner est que chaque chose qui m'a affecté et qui s'est rétionné peut être éveillée à nouveau. Cet éveil est un mode particulier du souvenir. Il était bien connu au 19^{ème} siècle comme mémoire affective ou mémoire involontaire, Cf. la recension de (Gusdorf 1951). Cette mémoire est devenue célèbre à travers les exemples donnés par Proust (Proust 1987, 1929) (Jackson 1992), dont le plus cité est celui de la "madeleine". Ce mode du souvenir, que l'on peut appeler une "remémoration" (par opposition au "rappel") se déclenche spontanément suite à une stimulation sensorielle qui éveille une rétention "dormante" similaire (ce que Husserl nomme un membre-pont qui est ici sensoriel, comme le goût de la madeleine). Non seulement l'éveil du vécu passé, le redonne avec un sentiment de revécu (Janet 1925), mais il s'accompagne de tout l'horizon de vécu qui lui était associé à ce moment. Autrement dit, la rétention ne contient pas une information isolée, mais l'ensemble entretissés des différents aspects du vécu de cette phase. Dans le cadre des théories contemporaines sur la mémoire, son éveil peut être compris encore comme "mémoire épisodique" (Neisser 1982; Cohen 1989) ou mémoire "auto biographique", qui contrairement à la mémoire des connaissances décontextualisées comme la "mémoire sémantique" (Roediger and Craik 1989) se redonne avec toute la trame du vécu personnel. Lors de son éveil, cette mémoire est donc spontanément riche de toutes sortes de détails que nous ne savons pas avoir mémorisé et qui peuvent être remémoré dès lors que l'on a éveillée une rétention liée à une phase de vécu passé.

Ce bref résumé des théories de la mémoire ouvre clairement à la possibilité d'un accès à la mémoire auto biographique dans la limite subjective de ce qui a affecté le sujet. Cette remémoration, une fois amorcée, sera spontanément riche en détails. On a donc un but qui est la verbalisation d'un vécu passé et une condition nécessaire de cette verbalisation est que ce vécu devienne réflexivement conscient.

Comment s'opère cette prise de conscience qui fait passer de la conscience en acte à la conscience réfléchie ? Dans le principe, cette conscientisation se confond avec le mouvement d'éveil des rétentions, donc avec la sollicitation d'une remémoration particulière fondée sur l'actualisation d'un pont sensoriel avec le vécu passé. Ce schéma théorique n'a d'intérêt que si nous sommes capable de l'opérationnaliser dans une pratique efficace.

3. Les outils d'aide à l'explicitation

Deux obstacles sont à dépasser du côté de celui consent à se prêter à une démarche réflexive : le fait que les rétentions endormies ne lui apparaissent pas immédiatement, et de manière très liée, la croyance limitante de l'incapacité se souvenir dans le détail d'un vécu passé.

Quand, dans les débuts d'un entretien d'explicitation, que ce soit dans un groupe ou en individuel, on invite le professionnel à laisser revenir un moment d'activité professionnelle, ce qui lui est demandé est une "visée à vide". C'est-à-dire qu'il sait bien qu'il a vécu ce qu'il a vécu, mais spontanément il ne lui revient que peu de choses ou même rien. Viser à vide, c'est chercher à atteindre cognitivement quelque chose qui ne se donne pas immédiatement comme disponible, mais dont on sait avec certitude qu'on l'a vécu, qu'il existe. L'entretien d'explicitation pour aider à la réussite de cette "visée à vide" et ainsi obtenir un "remplissement" mnémorique, propose à la personne de laisser revenir des impressions sensorielles de ce moment passé, des éléments de contexte, n'importe quoi qui n'a pas fait l'objet d'une mémorisation au moment où il était vécu. Dans cette proposition il y a deux aspects complémentaires importants : tout d'abord le caractère de l'acte suggéré comme accueil par la consigne de "laisser revenir", ce qui s'oppose à "aller chercher" ou à faire un effort pour se rappeler et de plus demande est à la fois peu exigeante et vise le vécu, pas les savoirs. Par exemple, si je vous pose la question de savoir combien il y a de fenêtres à l'endroit où vous habitez, sauf cas particulier, vous ne le savez pas par cœur. Et pour y répondre, spontanément vous allez vous transporter en pensée dans ce lieu, le parcourir dans l'image que vous vous en faites pour compter mentalement les ouvertures. Ma question a induit un acte de remémoration qui vous a conduit spontanément à quitter mentalement cette page pour aller en évocation d'un autre lieu ou d'autres pièces que celle où vous êtes installé. Ce mouvement d'évocation s'est déclenché en réponse à une demande qui ne peut être satisfaite qu'en se

rapportant en esprit à une autre réalité que celle actuelle. Il est possible de faire la même chose pour le temps et pas seulement le lieu. C'est le point d'entrée de toutes les techniques d'accompagnement en évocation vers une situation passée spécifiée.

Quand l'accès en mémoire d'évocation est amorcé, il est relativement simple de conduire l'entretien en restant en contact avec ce vécu passé. A partir de là, on rencontre d'autres difficultés, réclamant pour être surmontées différentes techniques. Sans passer en revue toutes les techniques de l'entretien d'explicitation, centrons-nous sur la formulation des questions et la fragmentation de l'information. La formulation des relances de l'intervieweur est une technique délicate. Par exemple, elles ne doivent pas induire la réponse tout en sollicitant des réponses précises. Elles ne doivent donc pas dans leur formulation nommer des réalités qui n'ont pas encore été exprimées par l'interviewé, ni utiliser de formulations traduisant dans le langage de l'intervieweur ce que dit l'interviewé. L'induction du contenu des réponses intervient en général avec les questions fermées qui pour être posées doivent précisément désigner le contenu. Ainsi, "avez-vous pensé à la consigne ?", est une question fermée à laquelle on ne répond que par oui ou par non, mais de plus elle fait exister "la consigne" pour l'interviewé. En quoi est-ce si problématique ? Tous les travaux sur le témoignage (Loftus 1979; Loftus and Ketcham 1991) et sur la mémoire visuelle montrent qu'il est très facile de fabriquer une fausse mémoire (c'est-à-dire la mémoire de faits dont on ne sait plus si on les a perçus ou non) en suggérant par la question une réalité que la personne n'a pas abordée cf. aussi (Shacter 1997; Shacter 2003). Mais ne pas induire, est une contrainte extraordinairement limitante pour relancer sur des points que le sujet n'a pas encore abordé sans pour autant en souffler le contenu. Techniquement, il est possible de contourner cette difficulté en utilisant des questions universelles. C'est-à-dire des questions ouvertes qui renvoient toujours et nécessairement à un aspect vécu de l'expérience. Par exemple, si vous demandez : "Et là, à quoi faisiez-vous attention ?" ou bien "Par quoi avez-vous commencé ?" etc. il y a toujours des éléments de réponses disponibles, sans qu'ils soient suggérés en tant que tel. Il est encore possible de désigner le contenu de l'expérience en le pointant sans le nommer, mais en le désignant de manière indirecte par le contenant. Ainsi, si je vous demande "Qu'est-ce qui se passe pour vous au moment où vous me lisez ? ", à la fois je désigne précisément le mo-

ment et le contenant que vise ma question, cependant je ne nomme pas en quoi consiste le contenu, ce qui fait que ma question induit une direction d'attention vers "ce qui se passe pour vous", mais pas le contenu de l'expérience (Vermersch 2003). De manière générale chaque question peut-être analysée dans ses effets selon trois points de vue : selon les directions d'attention qu'elles suggèrent à l'interviewé, selon sont les actes cognitifs qu'elles induisent chez lui (réflexion, jugement, rappel, remémoration, imagination), et selon les états internes qu'elles sollicitent de sa part (Vermersch 2004a). Par exemple, quand je vous ai demandé "qu'est ce qui se passe pour vous quand vous me lisez ? ", si vous avez consenti à faire l'expérience (changement d'état interne), votre attention s'est déplacée du texte vers vous-mêmes et votre expérience intérieure de vos pensées, de vos associations, etc., ce faisant vous êtes probablement passé d'un acte de lecture suscitant différentes pensées, réflexions, jugements à un acte de perception interne, basé sur le souvenir encore frais de ce que vous veniez de vivre.

Un des fils conducteurs de la formulation des questions est déterminé par le souci d'obtenir dans la verbalisation "le niveau de détail efficient", c'est-à-dire d'aller jusqu'au niveau de détail qui rende intelligible l'action décrite au regard du but poursuivi. Quand on cherche ainsi à fragmenter la description, on favorise l'explicitation à un nouveau sens. Dans un premier temps, j'ai indiqué que l'explicitation était le mouvement par lequel on conduisait le vécu encore pré réfléchi, et donc implicite, à la conscience réfléchie. Un second sens apparaît : devient plus explicite, une description dont on affine la granularité⁶. La démarche est relativement simple, puisqu'elle consiste à repérer les verbes d'action dans la verbalisation : "faire x", et à relancer sur "en quoi consiste le fait de faire x". Par exemple, si un professionnel dit "Je commence par classer les différents documents", il est possible de relancer immédiatement sur le verbe d'action "classer" : "Et quand vous commencez par classer les documents, que faites-vous ? " L'implicite est contenu dans la généralité du verbe "classer", et l'explicitation est engendrée par le fait de faire spécifier cette action. Chaque nouvelle réponse, permet de produire de nouvelles questions pertinentes en augmentant le degré de fragmentation. Supposons que le professionnel ait répondu : "Ben, d'abord je les range par priorité", ce qui permet de lui demander plus d'explicitation en relançant : "Et au moment où vous rangez par priorité, qu'est-ce que vous faites ? ou bien "A quoi reconnaissez-vous la priorité d'un document

?" Etc.

Si je résume l'essentiel de cet article, je suis passé d'un intérêt pour le développement d'un temps de travail de debriefing aux difficultés pour le mettre en œuvre concrètement. Ces difficultés sont intelligibles à partir d'une perspective sur les théories de la conscience. Le vécu, donc toute pratique, est largement pré réfléchi, en cela il est plus familier que connu. Pour le connaître afin de le modéliser et de le perfectionner il faut que celui qui l'a vécu, comme celui qui cherche à s'en informer le reconnaisse. Cela signifie pour celui qui l'a vécu qu'il fasse une opération de réfléchissement basé sur un acte de mémoire afin de l'amener à la conscience réfléchie de manière à pouvoir le verbaliser. L'enjeu pour celui qui cherche à s'en informer est d'obtenir une verbalisation suffisamment détaillée du vécu pour qu'elle lui devienne intelligible. Pour cela il doit disposer de techniques d'écoute et de questionnement qui lui permette d'apporter une aide à l'explicitation qui soit non inductive. Ces techniques d'aide existent, que ce soit spécifiquement par l'entretien d'explicitation que je développe ou d'autres, mais le point crucial est qu'elles doivent faire l'objet d'un apprentissage à travers une vraie formation expérientielle. Les questions qui viennent spontanément à un intervieweur non formé sont basées sur ses besoins d'informations, qui sont adéquat à son objet de recherche. Malheureusement, les formulations de questions qui viennent servir ces intentions sont naturellement contre productive et produisent des effets indésirables. Ainsi, s'il est légitime de vouloir savoir pourquoi un professionnel a fait telle ou telle opération (ou ne l'a pas accomplie), spontanément une question en forme de "pourquoi" ou "explique-moi" vient immédiatement. Or ce style de question oriente l'attention sur les raisons d'un acte et non sur sa description, et induisent un travail de raisonnement, de réflexion. Ces actes de raisonnements sont totalement incompatibles avec les actes de la mémoire d'évocation, ils court-circuitent toute possibilité d'obtenir les détails descriptifs qui vont produire une réponse au pourquoi.

L'entretien d'explicitation comporte un ensemble de techniques permettant l'aide à la prise de conscience, à la remémoration, à la description fine des vécus, à la formulation des questions et relances. Une de ses bases est de rechercher la verbalisation du vécu en privilégiant la dimension procédurale, c'est-à-dire l'action dans son déroulement effectif, tel que celui qui l'a accompli l'a vécu. Ainsi, d'une part on accède de manière "directe" à la description de l'action, mais aussi de

manière "oblique" à tous les satellites du procédural : les buts, les savoirs, les représentations, les jugements. Mais si l'on demande par exemple directement "Quel était ton but ?", on ne dispose que de la conception du but selon l'acteur, ce qui ne permet pas de savoir s'il a agi en poursuivant effectivement ce but. Si, en revanche, on dispose aussi de la verbalisation du procédural, alors cette description de l'action va nous donner l'information sur les buts "incarnés" qui ont été effectivement poursuivis par les actes mis en œuvre, ce qui est beaucoup plus pertinent pour la modélisation de l'activité. De plus, ce but "incarné" est précisément le plus souvent pré réfléchi et le découvrir est une information essentielle pour le chercheur mais de plus elle fait opérer une prise de conscience forte pour l'agent.

Bibliographie

- Cohen, G. (1989). *Memory in the real world*. USA, Lawrence Erlbaum.
- Gusdorf, G. (1951). *Mémoire et personne*(2). Paris, PUF.
- Husserl, E. (1964, 1905). *Leçons pour une phénoménologie de la conscience intime du temps*. Paris, PUF.
- Jackson, J. (1992). *Mémoire et création poétique*. Paris, Mercure de France.
- Janet, P. (1925). "Les souvenirs irréels." *Archives de psychologie*(XIX): 100-110.
- Loftus, E. (1979). *Eyewitness testimony*. Cambridge Mass, Harvard University Press.
- Loftus, E. and K. Ketcham (1991). *Witness for the Defense the Accused, the Eyewitness, and the Expert who puts Memory on Trial*. New York, St. Martin's Press.
- Neisser, U. (1982). *Memory observed Remembering in natural contexts*. New York, Freeman and Company.
- Proust, M. (1987, 1929). *A la recherche du temps perdu*(trois vol). Paris, Bouquins Robert Laffont.
- Reder, L. M., Ed. (1996). *Implicit Memory and Metacognition*. Mahwah, Lawrence Erlbaum Associates.
- Roediger, H., L, III and F. Craik, I, M, (eds) (1989). *Varieties of memory and consciousness*. Hillsdale, Lawrence Erlbaum Associates.
- Shacter, D. L., Ed. (1997). *Memory distortion: how minds, brains, and societies reconstruct the past*. Cambridge, Harvard University Press.
- Shacter, D. L. (2003). *Science de la mémoire*. Paris, Odile Jacob.
- Vermersch, P. (1994, 2003). *L'entretien d'explicitation*. Paris, ESF.
- Vermersch, P. (2000). "Conscience directe et conscience réfléchie." *Intellectica* 2(31): 269-311.
- Vermersch, P. (2004a). "Exemples d'analyse attentionnelle des relances." *Explicititer*(55): 10-16.
- Vermersch, P. (2004b). "Modèle de la mémoire chez Husserl. 1/ Pourquoi Husserl s'intéresse-t-il tant au ressouvenir." *Explicititer* 53: 1-14.

Vermersch, P. (2004c). "Modèle de la mémoire chez Husserl. 2/ La rétention." *Explicititer*(54): 22-28.

Vermersch, P., N. Faingold, C. Martinez, C. Marty, M. Maurel, (2003). "Etude de l'effet des relances en situation d'entretien." *Explicititer*(49): 1-30.

4 Dans les activités réflexives en général, Piaget distingue entre la "réflexion" et le "réfléchissement". La première est le mouvement de la conscience qui prend pour objet des données déjà réflexivement conscientes (sens le plus courant de l'expression "je réfléchis sur"), le second désigne le mouvement qui conduit du vécu pré réfléchi (cet auteur parle plutôt de conscience en acte) à la conscience réfléchie de ce vécu.

